

Le 4 octobre 2017

## AUX ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

### Objet : Ajustement de la compensation de la prime sans ractopamine Semaines 35 à 39 du pool de la fête du Travail 2017

Madame, Monsieur,

Les montants de compensation pour la prime sans ractopamine sont établis en fonction de calculs précis qui tiennent compte des prix du marché : le prix moyen du maïs, le prix moyen du soya et le prix de pool pour l'entente Qualité Québec de la semaine précédente.

Étant donné que la prime couvrant les porcs livrés durant la période du 27 août au 30 septembre 2017 a été calculée avec un prix de pool préliminaire de 160.00 \$/100 kg, nous avons ajusté la prime sans ractopamine en tenant compte du prix de pool final de 164.01 \$/100 kg à l'indice 100.

À cet effet, les remises suivantes sont effectuées aujourd'hui :

ATrahan - Ajustement de la prime sans Paylean			
Semaines	Prix pool final	Prix de pool préliminaire	Ajustement \$/kg
2017-35	0.0098 \$	0.0091 \$	0.0007 \$
2017-36	0.0098 \$	0.0091 \$	0.0007 \$
2017-37	0.0098 \$	0.0091 \$	0.0007 \$
2017-38	0.0104 \$	0.0098 \$	0.0006 \$
2017-39	0.0104 \$	0.0098 \$	0.0006 \$
Olymel - Ajustement de la prime sans Paylean			
Semaines	Prix pool final	Prix de pool préliminaire	Ajustement \$/kg
2017-35	0.0104 \$	0.0097 \$	0.0007 \$
2017-36	0.0104 \$	0.0097 \$	0.0007 \$
2017-37	0.0104 \$	0.0097 \$	0.0007 \$
2017-38	0.0110 \$	0.0104 \$	0.0006 \$
2017-39	0.0110 \$	0.0104 \$	0.0006 \$

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec la Mise en marché au numéro sans frais **1-800 363-7672**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Daniel Hudon  
Directeur de la mise en marché